

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INAFON PARIS
DAUVET Anthony
05.56.44.77.76
bordeaux@inafon.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de : Maîtriser les règles fiscales essentielles de la fiscalité des successions Rédiger la déclaration de succession dans les situations usuelles Connaître les indications à porter dans la déclaration Déterminer l'actif taxable et le passif déductible Calculer les droits exigibles

Contenu et modalités d'organisation

Contenu I – Quand et comment souscrire une déclaration de succession ? A. Dans quels cas faut-il souscrire une déclaration de succession ? B. Qui doit souscrire la déclaration de succession ? C. Qui sont les héritiers solidairement tenus au paiement des droits ? D. Auprès de quel service enregistrer la déclaration ? E. Dans quels délais la déclaration doit-elle être déposée ? F. Quelles sont les sanctions applicables ? => Résolution de cas pratiques II – Rédiger le formulaire fiscal A. Quel formulaire choisir ? Dans quels cas ? B. Renseigner le formulaire fiscal C. Quels justificatifs joindre à la déclaration ? => Résolution d'un cas pratique III - Quels biens déclarer ? A. Incidences du régime matrimonial du défunt B. L'actif taxable: les biens à déclarer C. Les présomptions fiscales de propriété D. L'évaluation des biens E. Le logement de la famille F. Le forfait mobilier de 5 % G. Quelles sont les dettes pouvant être déduites ? IV – La liquidation des droits de succession A. Déterminer la part taxable revenant à chaque héritier B. Qui sont les successeurs exonérés ? C. Les abattements applicables D. Le taux de l'impôt et les réductions de droit E. Le rappel fiscal => Résolution d'un cas pratique chiffré V – Le paiement des droits A. Quand et comment acquitter les droits ? B. Les crédits de paiement => Résolution d'un cas pratique de synthèse

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions						
Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00506163	du 10/10/2024 au 11/10/2024	Bordeaux (33)	INAFON		Non éligible	FPC